



Appel à communications

476

Nouveaux enjeux liés aux usages des applications et des services mobiles :

Quelles opportunités
et quels risques ?

UQÀM



université
PARIS-SACLAY

DEST

IUT D'ORSAY

PROBLÉMATIQUE

Le monde n'a jamais compté autant d'utilisateurs de téléphones mobiles ; soit 5,48 milliards d'utilisateurs dont 80 % sont équipés d'un smartphone. Par ailleurs près de 230 milliards d'applications auraient été téléchargées au cours de la seule année 2021, soit 5 % de plus qu'en 2020. Parallèlement, la durée moyenne de connexion au téléphone mobile ne cesse de croître, passant de 3,7 heures en 2019 à 4,8 heures par jour en 2021 (App Annie, 2022). Ces chiffres extraits du rapport annuel « *State of Mobile 2022* », publié par App Annie (la référence mondiale du marché des applications mobiles), signalent la très large expansion et l'adoption massive des applications mobiles servicielles, renforcées par la pandémie de Covid-19.

Dans le contexte actuel de transformation numérique de notre société où les usages quotidiens des applications mobiles (tant par les individus que par les entreprises ou les États/Gouvernements) ont dépassé les prévisions les plus optimistes, il importe d'interroger les nouveaux enjeux et questionnements politiques, économiques, technologiques, éthiques, juridiques et culturels que soulève le recours massif à ces applications mobiles, tout en évaluant et en anticipant leurs impacts actuels et futurs sur la société, notamment en termes d'opportunités et de risques.

En effet, au-delà des incantations magiques liées à la société du « tout numérique », les applications et services mobiles offrent d'innombrables opportunités pour les entreprises et des bénéfices concrets en termes d'amélioration des conditions de vie pour les citoyens/utilisateurs dans des domaines tels que la santé et le bien-être (*mobile health* et exploitation de données pour offrir des diagnostics plus sûrs et des remèdes plus appropriés aux patients) ; l'agriculture (irrigation et gestion de l'eau au service des agriculteurs) ; l'environnement (suivi des changements climatiques, la gestion d'énergie, la réduction du gaspillage alimentaire, etc.) ; l'intelligence urbaine ; les services financiers et bancaires (via le *mobile money* et le *mobile banking*) ; l'éducation ; ou encore l'accès à la culture. D'autre part, l'usage de ces applications présente des risques élevés, voire des menaces, pouvant avoir des effets non négligeables en matière d'empreinte carbone et d'impact environnemental, de surveillance massive, de sécurité et de vol de données (personnelles ou d'entreprise), d'intrusivité et de violation de la vie privée (comme dans le cas des applications controversées de traçage numérique promues par des gouvernements durant la pandémie), de nouvelles inégalités/fractures numériques, etc.

Au regard de tous ces enjeux, les conférences/communications qui seront présentées dans le cadre du colloque tenteront d'apporter des éléments de réponses aux questions suivantes :

1) *En quoi, les applications mobiles (servicielles) reflètent-elles ou impactent-elles (positivement/négativement et durablement) nos modes de vie ainsi que l'évolution de nos*

sociétés ? 2) Dans quelle mesure peuvent-elles constituer un appui à un changement comportemental dans nos rapports (individuel et collectif) à la technologie et dans notre manière de concevoir le progrès technologique et ses impacts potentiels sur notre société et sur le développement, dans une perspective durable ? 3) Enfin, qu'en est-il du rôle des pouvoirs publics face aux défis de régulation que posent ces dispositifs (sociotechniques) mobiles (qui ne sont pas neutres) et leurs développeurs ou fabricants par rapport à l'intérêt public, à l'épanouissement des citoyens qui les utilisent et à un développement numérique généralisé de la société qui soit plus inclusif, durable et équitable pour tous ?

OBJECTIFS

Ce colloque vise à identifier et à échanger autour des nouveaux enjeux reliés aux usages des applications mobiles, à travers les dimensions stratégique et critique du rôle qu'elles jouent dans la transformation numérique de nos modes de vie au quotidien et du fonctionnement durable de notre société. À partir d'une perspective interdisciplinaire croisée, le colloque permettra de mettre à profit différentes grilles de lecture et outils méthodologiques pour débattre et réfléchir aux – et à travers ces – applications, tout en examinant la manière dont elles modifient nos interactions sociales (interpersonnelles), notre façon de voir le monde, notre manière de communiquer dans et sur les espaces sociaux, ainsi que les relations de pouvoir entre les différents acteurs de l'espace public numérique.

Ce colloque sera donc l'occasion de rassembler professeur.e.s/chercheur.e.s, des doctorant.e.s et des praticien.ne.s de divers horizons afin de partager des perspectives de recherche communes, appréhendées sous différents points de vue. Il s'agira, d'une part, d'actualiser l'état des connaissances sur les nouveaux usages des applications mobiles et, d'autre part, de proposer des éclairages pour les décideurs publics par rapport au besoin accru d'élaborer de nouvelles politiques de régulation de l'accès aux contenus/applications numériques et à leur distribution via des terminaux/supports mobiles et d'adapter les cadres réglementaires pour prendre en compte les risques et opportunités inhérents à l'importante croissance de ces applications et à leur adoption/appropriation massive au sein de la société.

Toutes ces questions seront abordées de manière transversale à travers les six axes thématiques du colloque, qui sont les suivants : 1) *Applications mobiles, société et consommation* ; 2) *Applications mobiles, santé et bien-être* ; 3) *Applications mobiles, cultures et découvrabilité des contenus locaux* ; 4) *Applications mobiles, 5G et IA* ; 5) *Applications mobiles au service du développement* ; 6) *Applications mobiles, vie privée, régulation et gouvernance publique*.

SOUMETTRE UNE PROPOSITION – Avant le 20 février 2023

Vous êtes invités à soumettre votre proposition de communication orale par courriel, à l'adresse du président du Comité scientifique :

tchehouali.destiny@uqam.ca

Votre proposition devra contenir :

- Un titre : maximum 180 caractères, espaces compris
- Un résumé détaillé : entre 1000 et 1500 caractères, espaces compris, rédigé en langue française. Il est recommandé de mettre l'accent sur l'approche, les résultats et les perspectives de recherche.
- Le nom du/ des contributeurs(s) ainsi que l'affiliation institutionnelle
- Le nom et les coordonnées de l'auteur correspondant.

Le comité scientifique communiquera les résultats à l'auteur correspondant à partir du 28 février 2023.

VALORISATION POST-COLLOQUE – Pour les résumés sélectionnés

Les chercheurs dont le résumé a été retenu seront invités à soumettre un article (entre 6000 et 7500 mots, espaces compris) dans la perspective de la publication d'un ouvrage collectif.

Pour toute question relative à l'ouvrage collectif, merci de contacter :

jean-michel.ledjou@universite-paris-saclay.fr

LES AUTRES DATES IMPORTANTES

- **20 février 2023** : Date limite de soumission des propositions de communication orale
- **A partir du 28 février 2023** : Communication du résultat de l'évaluation du résumé détaillé à l'auteur correspondant
- **2 mars 2023** : Présentation de la programmation du colloque
- **31 mars 2023** : Date limite pour s'inscrire au congrès au tarif préférentiel <https://www.acfas.ca/evenements/congres/inscription>
- **11 mai et 12 mai 2023** : Tenue du colloque dans le cadre du congrès de l'ACFAS
- **31 juillet 2023** : Date limite de soumission de l'article pour l'ouvrage collectif.

Pour toute question relative à votre participation, à l'organisation, merci d'adresser un courriel à :

hanitra.randrianasolo@universite-paris-saclay.fr